



Liminaire CSAL du 05 décembre 2023

Monsieur le Président,

Ce CSA se tient dans un contexte économique et social complexe avec les sujets de pouvoir d'achat, d'évolution de la rémunération avec la notion de mérite en filigrane et une nouvelle évolution de la DGFIP avec la déclinaison du Cadre d'objectifs et de moyens pour les années 2023/2027.

A ce contexte, à plus d'un titre anxiogène pour les personnels, de défiance envers les responsables administratifs, est venue s'ajouter la gestion du dysfonctionnement de l'application GMBI (entre autres) qui a mené les personnels à assurer un service public dégradé dû à un manque de moyens tant humains que budgétaires, à un manque d'anticipation, mais aussi au dogme du numérique de notre administration.

Face à ce contexte, deux solutions s'offrent à la DGFIP et, par déclinaison aux directions locales, soit faire la politique de l'autruche soit réparer les dégâts cumulés depuis des années.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'état d'urgence dans les différents domaines (rémunération, évolutions des missions et des structures, conditions de travail...) oblige la direction à répondre aux alertes multiples officialisées dans différents rapports, comme l'observatoire interne ou l'enquête faite par l'IFOP à la demande du Ministre de l'époque Gabriel Attal.

Ainsi la langue de bois et le renvoi à d'autres responsables ne peuvent plus être acceptés par l'ensemble des personnels.

La Direction Générale a ouvert le 12 septembre dernier des négociations pour faire évoluer le régime indemnitaire, faire progresser les promotions et améliorer le cadre de vie. Ces négociations se sont a priori terminées le 1^{er} décembre. Solidaires Finances Publiques, avec l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives, compte bien que l'engagement professionnel de l'ensemble des personnels soit enfin reconnu et soit à la hauteur des attentes de tous les agents et agentes qui sont et font la DGFIP.

1^{er} accroc, une prime exceptionnelle dite « GMBI », d'un montant de 500 €, validée de force par le Directeur Général n'a pas été acceptée par les Organisations Syndicales représentatives puisqu'elle écartait d'office 74000 agents et agentes de la DGFIP.

Il n'est pas nécessaire de sortir des grandes écoles pour constater l'injustice notoire que cette prime génère dans le contexte actuel même si l'implication des agents et agentes qui vont en bénéficier n'est plus à démontrer.

Par ailleurs, les conditions d'attribution de cette prime nous laissent très dubitatifs. Que dire en effet des EDR expressément et exclusivement missionnés « GMBI » qui se retrouvent écartés du dispositif d'octroi de cette prime ?

Une autre obligation se présente à vous, celle de la transparence envers vos personnels sur la déclinaison du Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM) au plan local.

L'objectif, selon le Directeur Général lui-même dans son discours sur la méthode « spéciale » COM, est de donner de la lisibilité et de la visibilité aux personnels sur les évolutions des missions de la DGFIP.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette exigence est nécessaire pour que chacun et chacune puisse se projeter dans son futur professionnel et retrouve du sens dans sa vie professionnelle.

Aussi, Solidaires Finances Publiques vous demande d'apporter les réponses aux attentes légitimes des personnels.

Ainsi, en matière de gestion de la fiscalité des particuliers, pouvez-vous nous indiquer quel sera l'avenir des SIP ? Que seront les missions qui seront dévolues aux agentes et agents ?

Au-delà de l'évolution des missions, pouvez-vous nous dire quelles structures pour quelles missions et quelles conséquences en termes de conditions de travail, et d'évolution de l'immobilier ?

En matière de fiscalité professionnelle, le démantèlement se poursuit, cassant les chaînes de travail avec la mise en place des centres de contact professionnels. Alors comment intégrer le transfert des recettes fiscales des Douanes vers la DGFIP sans moyens suffisants alors que les enjeux budgétaires sont colossaux ?

Dans ce domaine, nous avons les mêmes interrogations : quelle organisation des missions ? Quelle évolution des structures ?

A cela s'ajoute dans la sphère du contrôle fiscal, la déclinaison du plan anti-fraude version Gabriel Attal. Comment vont s'organiser la mission, les structures du contrôle fiscal entre accompagnement avec les relances proactives, les objectifs de la programmation et les listes DM et la volonté d'augmenter le contrôle du patrimoine ?

Sachant que malgré l'ajout de 1500 ETP dédiés au contrôle fiscal au cours des quatre prochaines années, 3000 suppressions d'emplois sont également programmées pour la même période au sein de la DGFIP. Ce sont donc bien les DDFIP/DRFIP qui vont devoir financer ces suppressions. Quel va donc en être le prix pour la DDFIP de Meurthe-et-Moselle ?

Concernant les missions foncières et cadastrales, le développement des outils numériques tels que le foncier innovant, le fiasco GMBI (quelle image de marque pour la DGFIP !) l'arrivée de la taxe d'urbanisme dans un flou total (dont on pourrait croire qu'il est organisé) ont et vont modifier également les chaînes de travail.

En ce qui concerne les services de la gestion publique, le COM déroule une nouvelle dégradation des missions avec l'allègement du contrôle hiérarchisé de la dépense, la multiplication des services de la gestion financière et des services de facturation. Sur ce sujet les MAUX créent les mêmes interrogations...

Quant aux services informatiques, le rattrapage de la dette informatique se fait dans un contexte de sous-emplois, d'externalisation et de nouvelles réorganisations... Nous avons donc les mêmes interrogations.

Quant aux missions transverses et plus précisément en ce qui concerne le service des Ressources Humaines, la poursuite de l'éloignement des services RH des personnels de la DDFIP54 ne permet pas de rassurer ces derniers. On constate une dégradation des relations et une certaine déshumanisation.

Pour conclure sur ce COM 2023/2027 qui voulait donner de la visibilité aux personnels, Solidaires Finances Publiques ne peut que constater que l'exercice de communication est raté.

Monsieur le président, il est de votre responsabilité et de celle de la direction générale d'être clair et concret sur les évolutions des missions et des structures, de fournir les fiches d'impact de ces évolutions (missions, structures, conditions de travail, immobilières) aux représentants et représentantes du personnel notamment dans les formations spécialisées.

Au plan local :

- Revenons sur le non octroi du « pont » naturel du 10 mai 2024 par la DDFIP54 : vous nous répétez souvent ne pas être sans connaître les difficultés rencontrées par les agents et agentes de votre département au quotidien et/ou lors des campagnes « Impôt sur les Revenus ». Celles-ci étant des périodes particulièrement denses en matière d'accueil du public.

Les restructurations, le sous-effectif, les difficultés techniques, le chevauchement des calendriers, les statistiques, l'agressivité des contribuables et parfois des collègues, etc... ne font que rajouter des strates aux difficultés rencontrées quotidiennement.

Pour Solidaires Finances Publique, cette « pause », en milieu de campagne «IR», aurait permis à toutes et tous de profiter de quelques jours :

- sans aléa informatique en cette période où les serveurs sont fréquemment saturés, donc de stress en moins,

- d'une respiration bien méritée afin que le service public dédié demeure d'excellente qualité et ce, jusqu'à la fin de la mission.

Comme beaucoup de départements et non des moindres tels que le 01, 39, 75, 77, 89, 93, 95, etc... qui malgré la campagne IR vont octroyer ce pont à leurs agents, vous auriez pu envoyer le signal fort d'un DDFIP à l'écoute des difficultés de ses agents ! Vous pouvez encore revenir sur votre décision sinon vous auriez raté le coche et ça n'augurerait rien de bon pour le dialogue social dans le contexte actuel !

Monsieur le Président, vous l'aurez bien compris Solidaires Finances Publiques ne lâchera rien de ce qui fait son identité, son authenticité. Nous continuons et continuerons plus que jamais en 2024 à nous mobiliser pour une DGFIP renforcée, reconnue, réhumanisée au service de l'intérêt général ainsi que dans l'intérêt des agents et agentes de la DGFIP, de la justice fiscale, sociale et environnementale et pour un monde meilleur, plus juste, plus humain, plus solidaire.